



La participation électorale des émigrés dans leur pays d'origine : Etat des lieux et enjeux

Jean-Michel LAFLEUR, PhD

Chargé de Recherches du FRS-FNRS

Université de Liège/ CEDEM

Chercheur Invité à l'Institut Universitaire Européen (Florence)



Institut des
Sciences Humaines
et Sociales



QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

FRS



La participation électorale des émigrés dans le pays d'origine: Introduction

- Un débat croissant en différentes parties du monde
 - Une question entourée de phantasmes car peu étudiée
 - L'importance de mener des travaux comparatifs dans ce domaine
-
-
-



La participation électorale des émigrés dans le pays d'origine: Définition

- *L'ensemble des procédures permettant à une partie ou l'ensemble des électeurs d'un pays se trouvant temporairement ou de façon permanente à l'étranger d'exercer leur droit de vote en dehors du territoire national (IDEA 2008)*
- Variations selon les conditions d'accès au vote, le type d'élection et les modalités d'exercice
- 5 Modalités: en personne au consulat, en personne dans un bureau de vote à l'étranger, par vote postal, par vote électronique, par procuration



La participation électorale des émigrés dans le pays d'origine: Une exception?

Table 1.1: Countries and territories with current provisions for external voting

Region	Country
Africa (28)	Algeria, Angola, Benin, Botswana, Cape Verde, Central African Republic, Chad, Côte d'Ivoire, Djibouti, Equatorial Guinea, Gabon, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Lesotho, Mali, Mauritius, Mozambique, Namibia, Niger, Rwanda, São Tomé and Príncipe, Senegal, South Africa, Sudan, Togo, Tunisia, Zimbabwe
Americas (16)	Argentina, Bolivia, Brazil, Canada, Colombia, Dominican Republic, Ecuador, Falkland Islands, Guyana, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama, Peru, United States, Venezuela
Asia (20)	Afghanistan, Bangladesh, India, Indonesia, Iran, Iraq, Israel, Japan, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Laos, Malaysia, Oman, Philippines, Singapore, Syria, Tajikistan, Thailand, Uzbekistan, Yemen
Region	Country
Western, Central and Eastern Europe (41)	Austria, Azerbaijan, Belarus, Belgium, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, Czech Republic, Denmark, Estonia, Finland, France, Georgia, Germany, Gibraltar, Greece, Guernsey, Hungary, Iceland, Ireland, Italy, Jersey, Latvia, Liechtenstein, Lithuania, Luxembourg, Isle of Man, Moldova, Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Romania, Russia, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey, Ukraine, United Kingdom
Pacific (10)	Australia, Cook Islands, Fiji, Marshall Islands, Micronesia, Nauru, New Zealand, Palau, Pitcairn Islands, Vanuatu
Total 115	

Source: IDEA Handbook 2008



Pourquoi assiste-t-on à travers le monde au développement du droit de vote à l'extérieur?

- Deux hypothèses courantes:
 1. La dépendance aux remises d'épargne des pays d'origine
 2. La puissance des communautés émigrées qui « forcent » le pays d'origine à légiférer.

-----> pas satisfaisantes



Pourquoi assiste-t-on à travers le monde au développement du droit de vote à l'extérieur?

3 FACTEURS

1. *La transnationalisation des échanges et des pratiques migratoires:*

- Le migrant peut aujourd'hui maintenir des liens plus denses et plus fréquents avec le pays d'origine
- Au-delà des remises, le migrant est un acteur-clé pour l'adaptation des états à l'économie globalisée



Pourquoi assiste-t-on à travers le monde au développement du droit de vote à l'extérieur?

3 FACTEURS

2. *Le lien entre réforme de la citoyenneté pour les migrants et les non-migrants:*

- Le débat sur le droit de vote à l'extérieur s'inscrit nécessairement dans un débat plus large sur la citoyenneté dans le pays d'origine et qui ne concerne pas exclusivement les migrants





Pourquoi assiste-t-on à travers le monde au développement du droit de vote à l'extérieur?

3 FACTEURS

3. *Le droit de vote à l'extérieur comme lutte menée par les acteurs internes et externes pour étendre ou préserver leur pouvoir:*

- La position des acteurs dans ce débat est fortement marquée par les stéréotypes
- Les arènes de concertation entre émigrés et partis politiques augmentent la pertinence politique de la question
- Les partis ont un besoin de prédictibilité des résultats du vote à l'extérieur



3 enjeux du débat sur l'extension du droit de vote aux émigrés

1. *L'écart entre l'inscription du principe du vote des émigrés et son exercice effectif:*

- Inscrire le principe du vote des émigrés dans la législation et ne pas prendre les mesures permettant son exercice dans de bonnes conditions est contraire à l'esprit de la loi et nuisible aux relations entre la communauté et les autorités du pays d'origine



3 enjeux du débat sur l'extension du droit de vote aux émigrés

2. *Un droit uniforme s'appliquant à une population émigrée diversifiée pose des questions*

- Le droit de vote à l'extérieur doit faire partie d'une politique globale d'attention aux émigrés pour répondre à des attentes diversifiées
- Le droit de vote à l'extérieur doit se penser en concordance avec l'intégration des émigrés dans le pays de résidence



3 enjeux du débat sur l'extension du droit de vote aux émigrés

3. ***La nécessaire cohérence des politiques d'émigration avec les politiques d'immigration***
 - Le double discours immigration-émigration nuit à la crédibilité des autorités des pays d'origine du Sud comme du Nord
 - Veiller à la cohérence des politiques d'immigration et d'émigration renforce le régime général de protection des droits des migrants et reconnaît explicitement l'importance du migrant dans le pays d'origine et le pays de résidence



La participation électorale des émigrés dans leur pays d'origine : Etat des lieux et enjeux

Jean-Michel LAFLEUR, PhD

Chargé de Recherches du FRS-FNRS

Université de Liège/ CEDEM

Chercheur Invité à l'Institut Universitaire Européen (Florence)



Institut des
Sciences Humaines
et Sociales



QuickTime™ et un
décodeur
sont requis pour visionner cette image.

FRS